LIGNES DIRECTRICES DE LA MISE EN ŒUVRE

Volet

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF

Facteur

EXPOSITION INTENSIVE À LA LANGUE FRANÇAISE

Plus les élèves sont exposés au français et interagissent en français pendant l'enseignement en classe, plus ils développent leurs compétences langagières qui les aident également dans leur apprentissage.

Indicateurs de succès	Recommandations et pratiques exemplaires
Pourcentage de temps d'enseignement en français	Pourcentages minimaux de temps d'enseignement en français : • 100 % à la maternelle • 75 % de la 1re à la 6e année • 50 % à 75 % en 7e et en 8e années • 50 % de la 9e à la 12e année Au secondaire, les écoles devraient s'efforcer d'offrir autant de cours obligatoires et facultatifs que possible en français.
Nombre de crédits d'immersion française au secondaire	Au moins 15 crédits du secondaire sur 30 doivent provenir de cours enseignés en français pour obtenir un diplôme d'immersion française. Au secondaire, les écoles devraient s'efforcer d'offrir autant de cours obligatoires et facultatifs que possible en français.
Offre d'options et de cours spécialisés en français	Les écoles doivent s'efforcer de mettre pleinement en œuvre le Programme d'immersion française en offrant des cours spécialisés en français, par exemple : Éducation physique et Éducation à la santé, Musique, Arts visuels, Arts dramatiques, Danse, Développement de carrière, Écologie humaine, etc. En utilisant le français dans ces domaines de spécialité, les élèves acquièrent et utilisent leurs compétences linguistiques dans d'autres contextes. Le milieu linguistique est enrichi.

Facteur

PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF QUALIFIÉ

La création d'un milieu immersif en français dans une école exige l'embauche de personnel bilingue qualifié pour que les élèves soient exposés à la langue française par un personnel qui parle français dans des situations pertinentes, authentiques et variées.

Indicateurs de succès	Recommandations et pratiques exemplaires
Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Tous les enseignants d'immersion française doivent être bilingues, et devraient s'y connaître en méthodologie des langues additionnelles et en intégration des cultures francophones, et comprendre la vision du Programme. Ce groupe inclut les titulaires de classe et les enseignants de cours spécialisés.
Nombre ou pourcentage de leaders scolaires bilingues et informés	Le directeur ou le directeur adjoint de l'école doit parler couramment l'anglais et le français. En tant que leader pédagogique, il devrait connaître et comprendre la vision, les attentes du Programme et la méthodologie requises pour la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française.
Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Pour que les écoles réussissent à créer un milieu immersif, des proportions plus élevées de personnel bilingue sont essentielles dans les services aux élèves (orthopédagogues, orienteurs) et parmi le personnel de soutien (auxiliaires, personnel de bureau, concierges) afin de normaliser l'utilisation du français partout dans l'école.

Facteur

UN MILIEU LINGUISTIQUE RICHE

La richesse du milieu linguistique où les élèves et le personnel passent la journée constitue un aspect important de la création d'un milieu immersif en français. Un milieu linguistique riche est essentiel à l'acquisition des langues et requiert une visibilité de la langue française tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Favoriser l'acquisition de la langue dans tous les secteurs de l'école renforce l'engagement et la motivation des élèves et les aide à devenir fiers de leurs compétences linguistiques en français et à avoir confiance en celles-ci.

Indicateurs de succès	Recommandations et pratiques exemplaires
Proéminence de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire	La visibilité de la langue française partout dans l'école et dans la communauté scolaire est essentielle à la création et à la valorisation du milieu de langue française. L'affichage en français devrait être bien visible aux endroits suivants : • tableau d'affichage extérieur • bureau • bibliothèque • salle de musique • salle à manger • nom de l'école • entrée et corridors • gymnase • salle d'ordinateurs • autre
Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Le français doit être utilisé par l'ensemble du personnel et des élèves en dehors des heures de cours, pour montrer aux élèves que le français n'est pas réservé à la salle de classe. Cela permet de créer un milieu immersif en français plus intensif et des occasions d'utiliser la langue française dans des contextes différents de façon à donner un sens à leur expérience linguistique. Exemple d'endroits à l'extérieur de la classe ou d'activités en dehors des heures de cours : • entrée et corridors • gymnase • bibliothèque • autre • récréation et pause • salle de musique • bureau
Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l'école	Les écoles doivent veiller à ce que la langue française soit utilisée dans le cadre de diverses activités de l'école pour créer un milieu immersif en français plus intensif et valoriser le Programme ainsi que l'apprentissage et la confiance des élèves. Exemples d'activités : • assemblées • cérémonies d'ouverture, reconnaissance des terres et des traités et hymne national • concerts • accueil au téléphone • autres événements scolaires (BBQ, activités intra murales, foire communautaire, etc.) • annonces • médias sociaux • remise des diplômes • excursions scolaires
Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions	Le Programme d'immersion française devrait faire l'objet de discussions à diverses réunions afin d'accroître sa visibilité et répondre aux besoins du Programme et de ses élèves. Les discussions permettent d'assurer la cohérence, de renforcer la vision du Programme d'immersion française et de clarifier les rôles et les responsabilités. Exemples de réunions : • sessions d'apprentissage professionnel • réunions de planification scolaire • réunions des services aux élèves • réunions du personnel • réunions du conseil de parents • réunions de division scolaire
Disponibilité de ressources appropriées en français	Du matériel de qualité est disponible en français pour l'enseignement de la maternelle à la 12e année. Les écoles doivent veiller à ce que les salles de classe et les bibliothèques disposent du matériel pertinent sur les plans linguistique, culturel et pédagogique. Par exemple : • livres de bibliothèque • livres de classe • jeux • logiciels • bibliothèques de classe • ressources multimodales • affiches • sites Web Au Manitoba, la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) veille à ce que des ressources pertinentes et de haute qualité soient disponibles pour l'enseignement de la maternelle à la 12e année. (www.dref.mb.ca)

Facteur

INCLUSION ET SOUTIEN DE TOUS LES ÉLÈVES

Pour garantir le succès du Programme d'immersion française, les écoles et les divisions scolaires doivent fournir un accès et des services de soutien adéquats à tous les élèves.

Indicateurs de succès	Recommandations et pratiques exemplaires
Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle	La classe d'immersion française est de plus en plus diversifiée. Il est donc nécessaire que le milieu immersif soit inclusif et fournisse le soutien nécessaire. Les élèves ayant des besoins spéciaux, ainsi que ceux ayant l'anglais comme langue additionnelle ont le droit de participer tout autant au Programme d'immersion française qu'à tout autre programme d'une école publique du Manitoba. Règle générale, ces élèves réussissent tout aussi bien dans le Programme d'immersion française que dans tout autre programme, à condition qu'ils reçoivent le soutien nécessaire. Un Programme d'immersion française mis en œuvre dans son intégralité doit disposer du personnel nécessaire et fournir le soutien adéquat à tous les élèves pour assurer leur succès académique et leur acquisition de la langue française.
Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spéciaux	
Accès et soutien des élèves autochtones	La classe d'immersion française est de plus en plus diversifiée. Il est important de mettre l'accent sur une approche pédagogique qui intègre les perspectives autochtones. La voie vers un système d'éducation inclusif pour les Autochtones repose sur l'histoire, la culture, les langues, les valeurs et les connaissances traditionnelles et les modes de vie contemporains autochtones. Un système d'éducation équitable, inclusif et diversifié favorise un sentiment d'appartenance chez tous les apprenants, afin qu'ils aient l'impression qu'ils peuvent réussir, assumer leurs responsabilités, trouver le sens de leur vie et atteindre La bonne vie/*Mino-pimatisiwin* (Ininew)/*Mino Bimaadiziwin* (Anishinabemowin)/*honso aynai* (Déné)/*tokatakiya wichoni washte* (Dakota)/ *minopimatitheewin* (Anisininimowin)/ᐃᓐᑖᒋᑦᑲᒋᐊᑦᓂᑦ (Inuktitut)/*Miyo-pimatishiwin* (Michif). (Source : Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone [www.edu.gov.mb.ca/dga/docs/mamàhtawisiwin_fr.pdf])